

CHÂTEAU
LAMOTHE-BERGERON
CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR

RAPPORT RSE 2024

MARS 2025

« Une démarche responsable pour un avenir durable »



1. Edito
2. L'histoire et le contexte en infographie
3. Notre démarche RSE
 - 1) *Pourquoi et depuis quand?*
 - 2) *La gouvernance*
 - 3) *Les parties prenantes*
4. Nos 5 engagements
 - 1) *Être garant de la pérennité du patrimoine bâti, viticole et environnemental*
 - 2) *Capitaliser sur l'humain*
 - 3) *Être à l'écoute de nos clients et consommateurs*
 - 4) *Mettre en place une politique d'achat responsable*
 - 5) *Maintenir un ancrage local fort*
5. Perspectives



ÉDITO



Anne-Laure ALLEMANE – Responsable ESG/ISR et Biodiversité de la CAPSSA

« En tant que propriétaire assureur, nous veillons à ce que les engagements RSE du Château soient alignés avec notre démarche environnementale, sociale et de gouvernance, et soit conforme au respect des principes du développement durable. À Lamothe-Bergeron, cela signifie investir dans des pratiques agricoles durables, soutenir l'emploi local et préserver un site d'exception. Nous portons ainsi une attention particulière à la responsabilité de notre investissement, particulièrement sur les enjeux de la santé et environnementaux. »

Charles LEMOINE – Directeur Général du Château Lamothe-Bergeron

« La RSE n'est pas une option, c'est un axe stratégique du développement du Château Lamothe-Bergeron. Elle guide nos choix au vignoble, au chai, mais aussi dans notre relation au territoire et à nos clients. En 2024, nous avons franchi une nouvelle étape en renforçant nos engagements, convaincus que durabilité rime avec exigence, innovation et fierté collective. »



Anne MELCHIOR – Directrice Générale Adjointe et **Pilote RSE** du Château

« Sur le terrain, la RSE est une dynamique du quotidien. En 2024, nous avons renforcé nos actions en matière de durabilité : suivi rigoureux des pratiques culturelles malgré une pression sanitaire forte, recyclage de matériaux, sensibilisation des équipes et des partenaires aux enjeux environnementaux. Chaque action compte, et ce rapport RSE témoigne de notre volonté de progresser, avec sincérité et engagement. »

HISTOIRE & CONTEXTE



HISTOIRE

Le Château Lamothe-Bergeron possède une riche histoire ancrée dans le Médoc, façonnée par plusieurs siècles de tradition viticole et d'innovation.

Des origines médiévales à l'ère des Lumières

Le domaine voit le jour dès le Moyen Âge sous la propriété du Captal de Buch, qui, selon la légende, aurait vendu par anticipation dix récoltes de son vin pour payer une rançon alors qu'il était prisonnier de Du Guesclin.

À la fin du XVe siècle, le domaine passe dans les mains de la famille de Lauste avant d'être transmis à François Jacques Marie de Bergeron, dit **Jacques de Bergeron**, né en 1760. Conseiller au Parlement de Bordeaux, ce dernier est un véritable esprit des Lumières, passionné par l'agronomie. Il développe des techniques avant-gardistes sur le greffage, la viticulture et la lutte contre les maladies de la vigne, donnant naissance à la **célèbre méthode Bergeron**, encore appliquée au début du XXe siècle.

Naissance d'un château emblématique

En 1845, le domaine est mentionné dans le Traité des vins du Médoc comme l'un des crus les plus réputés de Cussac. **En 1868, le château est entièrement reconstruit dans le style du Second Empire** sous l'égide de Abdon d'Armana, époux de Caroline Le Quien de La Neufville, nièce par alliance du dernier Bergeron. Ce nouveau château devient rapidement une référence dans le Médoc.



HISTOIRE

Reconnaissance, évolution et renouveau stratégique.

En 1932, le Château Lamothe-Bergeron est reconnu dans le premier classement officiel des **Crus Bourgeois**, marquant ainsi son ancrage parmi les références du Médoc.

Après un incendie dans les années 50, le château est restauré puis entre dans une nouvelle dynamique dans les décennies suivantes avec l'agrandissement du vignoble et la rénovation des chais. Après une période de stabilisation, la propriété amorce un nouveau virage stratégique **à partir de 2015, avec la restauration complète du château du XIX^e et l'ouverture d'un parcours œnotouristique.**

En 2018, le domaine confirme son rang de **Cru Bourgeois Supérieur** et obtient la certification **Haute Valeur Environnementale (HVE)** soulignant son engagement en faveur de l'environnement.

L'année 2019 marque un tournant avec **l'acquisition de la propriété par la CAPSSA**, qui engage un **plan d'investissement à long terme**. Dès 2020, un vaste programme de **restructuration du vignoble** est lancé pour renforcer la part de cabernet sauvignon et **adapter la gestion aux enjeux climatiques**. Ce nouvel élan est également marqué par la diversification de la production : en 2024, le château récolte pour la première fois ses raisins blancs issus de parcelles plantées en 2022.

Aujourd'hui, Lamothe-Bergeron poursuit son développement avec une vinification toujours plus précise, dans le respect des rythmes naturels de la vigne et un **engagement affirmé dans une viticulture durable.**



SUPERFICIE

77ha

65ha de vignoble,
12 ha bâtiments,
parc, fossés et bois.



PRODUCTION

250 000

Bouteilles / an



SALARIÉS

20

Vignoble, chai,
administratif, commercial,
oenotourisme.



CÉPAGES ROUGES

63ha

Cabernet
Sauvignon, Merlot,
Petit Verdot



CÉPAGES BLANCS

2ha

Sauvignon Blanc,
Sémillon,
Muscadelle



CERTIFIÉ DEPUIS

2018

Haute Valeur
Environnementale



CERTIFIÉ DEPUIS

2022

De la vigne au verre



LABELLISÉ DEPUIS

2023

Label RSE -. NIVEAU 2



COMMERCIALISATION

60%

A l'export.
Dans une
soixantaine de pays.



FRANCE

40%

CHR, Grande Distribution,
Ventes directes.



VISITEURS

8 000

œnotouristes
accueillis au
château par an



VIVINO

10 477

notes au 31/12/2024 avec
une note moyenne de 3,8



PRESSE

92

Par James Suckling sur
LB2022, LB2020, LB2018



INSTAGRAM

3883

Abonnés au
31/12/2024



LINKEDIN

1452

Abonnés au
31/12/2024



FACEBOOK

3072

Abonnés au
31/12/2024

NOTRE DEMARCHE RSE

Depuis son **rachat par la CAPSSA en 2019**, le Château Lamothe-Bergeron a entamé une transformation profonde. **Propriété d'une caisse de prévoyance**, il était naturel que les **valeurs humaines, la durabilité environnementale et l'impact territorial** deviennent des **priorités stratégiques**.

La CAPSSA a encouragé une démarche globale, à la fois **responsable et ambitieuse, en phase avec les enjeux de demain et respectant ses contraintes d'investissements durables** qui s'appliquent de ce fait au Château. L'arrivée de la nouvelle gouvernance a ainsi renforcé notre volonté de pérenniser l'activité viticole tout en limitant notre impact : par la restructuration du vignoble, la préservation du bâti et du paysage, la protection de l'environnement et de la biodiversité, l'attention portée à nos collaborateurs, et la transparence vis-à-vis de nos clients et riverains.

Timeline de l'engagement RSE au Château Lamothe-Bergeron :



2019 – Acquisition par la CAPSSA : Nouvelle gouvernance, vision à long terme.

➤ Priorité à la durabilité, à l'humain et au territoire.

2022 – Engagement RSE structuré : Adhésion à la démarche Bordeaux Cultivons Demain

➤ Diagnostic, formations, identification des leviers d'action.

2023 – Labellisation Niveau 2 : Reconnaissance du travail accompli

➤ Château Lamothe-Bergeron entre dans le cercle des propriétés engagées de la filière.

2024 – Accélération & structuration :

➤ Déploiement de projets concrets : Recyclage, formation à la mesure de l'empreinte carbone, communication interne, indicateurs.

➤ Implication des équipes (matinées RSE, échanges, idées partagées).

Depuis 2019, le Château Lamothe-Bergeron est la propriété de la CAPSSA (Caisse de Prévoyance des Agents de la Sécurité Sociale et Assimilés) qui offre une stabilité financière et stratégique, assurant le développement du domaine sur le long terme. La gouvernance est représentée par une équipe de direction structurée qui construit la stratégie :

- **Jean-Pierre Mottura**, directeur général de la CAPSSA, valide et supervise la stratégie globale du domaine.
- **Charles Lemoine**, directeur général du Château Lamothe-Bergeron, propose et met en œuvre cette stratégie.
- **Anne Melchior**, directrice générale adjointe et pilote RSE, coordonne les actions quotidiennes du domaine et la politique de développement durable.

Le château entretient également une relation étroite avec ses parties prenantes :

- **CAPSSA** : partenaire stratégique et propriétaire.
- **Équipe** : des formations régulières et une politique de bien-être au travail permettent de renforcer l'implication des salariés.
- **Clients et consommateurs** : la transparence et la satisfaction client sont au cœur de la démarche commerciale.
- **Fournisseurs et partenaires locaux** : une attention particulière est portée à la sélection des fournisseurs dans une logique de responsabilité sociale et environnementale.

La gouvernance s'inscrit dans une logique de transparence et de dialogue. Des échanges réguliers sont organisés avec les salariés et les partenaires pour adapter la stratégie et maintenir une dynamique collective. Cette gestion agile permet à Lamothe-Bergeron de naviguer avec confiance dans un contexte économique et climatique en mutation.

NOS 5 ENGAGEMENTS



1. ÊTRE GARANT DE LA PÉRENNITÉ DU PATRIMOINE BÂTI, VITICOLE ET ENVIRONNEMENTAL



Être garant de la pérennité du patrimoine **bâti, viticole** et environnemental

La pérennité du patrimoine est au cœur de la stratégie du Château Lamothe-Bergeron, qui conjugue tradition et modernité pour garantir la durabilité de son activité.

Un patrimoine viticole

En 2024, la propriété a entamé une étape clé de la mise en œuvre de son plan de restructuration du vignoble, amorcé avec l'arrachage de 25 hectares. Initialement prévu sur une quinzaine d'années, cet arrachage a été concentré sur l'hiver 2024-2025 en raison des défis du marché (baisse de la consommation de vin rouge, stocks élevés). Ce **choix stratégique** permettra de prendre le temps d'analyser les **tendances de consommation** et **d'adapter la future replantation aux conditions climatiques** et aux **attentes du marché**.

Un patrimoine bâti

Les **travaux d'entretien et de modernisation du bâti** se sont également poursuivis en 2024. Le **nouvel escalier** de la façade nord du château a été reconstruit dans un style respectueux de son architecture originelle. Côté technique, un **nouveau chai dédié au vin blanc** a vu le jour cette année. Ces travaux ont également permis une **rénovation et optimisation de l'outil existant**.



Être garant de la pérennité du patrimoine bâti, viticole et environnemental

Un patrimoine environnemental

Au Château Lamothe-Bergeron, la protection de l'environnement est un pilier de notre stratégie de pérennisation. A ce jour, la propriété est certifiée Terra Vitis et Haute Valeur Environnementale (HVE).

En 2024, malgré un climat particulièrement instable, **nous avons fait le choix ambitieux d'utiliser principalement des produits de biocontrôle** pour la protection du vignoble. Aucun produit classé CMR (Cancérigène, Mutagène ou Reprotoxique), ni glyphosate, n'est utilisé : **cette décision incarne notre volonté d'éliminer les molécules les plus dangereuses pour la santé humaine et l'environnement.**

Des efforts sont également menés sur la **mesure de notre empreinte carbone**, avec une formation dédiée suivie en 2024 et un travail sur les indicateurs de la filière. **Notre approche est globale** : nous privilégions l'emploi local, **encourageons le co-voiturage et les mobilités douces** pour limiter les déplacements à fort impact de nos collaborateurs mais aussi de nos visiteurs.

Le recyclage est intégré dans notre quotidien : bouchons collectés au profit d'Agir Cancer Gironde, recyclage des glassines d'étiquettes, tri systématique des déchets. Et pour nos prestations réceptives, nous privilégions de la vaisselle réutilisable.

Enfin, la **gestion écologique du parc est assurée par notre jardinier** : tonte différenciée, taille des haies adaptée aux cycles de la biodiversité, projets de ruches... Chaque geste compte pour favoriser la vie du sol, la faune et la flore.

Être garant de la pérennité du patrimoine bâti, viticole et environnemental

 Pilier	 Engagement	 Indicateur	 Objectif	 ODD associés
Pérennité du patrimoine viticole & environnemental	Adapter le vignoble aux enjeux climatiques	Plan d'arrachage de 25 ha (2024-2025)	Repenser l'encépagement selon le climat et la demande	
	Préserver les ressources naturelles et la biodiversité	Zéro désherbant chimique depuis 2016, confusion sexuelle, biocontrôle, zéro CMR	Limiter l'usage des intrants chimiques, favoriser la régénération des sols	
	Consolider la durabilité économique de l'exploitation / Réduire les impacts de production à la source	Part du CA généré par d'autres activités (œnotourisme) : De 8 à 12% / Gestion raisonnée des stocks, plan d'arrachage de 25 ha (2024-2025)	Diversifier les sources de revenus pour renforcer la résilience / Ajuster la production aux besoins réels, réduire les surplus	
	Réduire la consommation d'électricité dans les bâtiments techniques et réceptifs.	Relamping : 100% d'éclairage LED installé en intérieur. Consommation kWh	Réduire la consommation d'énergie liée à l'éclairage intérieur d'ici fin 2024.	



2. CAPITALISER SUR L'HUMAIN



Les collaborateurs du Château Lamothe-Bergeron sont au cœur du projet d'entreprise. Qu'ils soient salariés permanents, saisonniers ou prestataires, leur implication et leur savoir-faire sont essentiels pour faire vivre notre vision d'une viticulture durable et engagée.

Un collectif soudé autour de valeurs partagées : L'équipe du château compte **20 salariés**, majoritairement recrutés localement, ce qui renforce le lien avec le territoire. Une attention particulière est portée à l'accueil des nouveaux collaborateurs, à la qualité de vie au travail et à la reconnaissance de chacun. En 2024, plusieurs CDD se sont poursuivis en **CDI**, confirmant la volonté de fidéliser les talents et de renforcer les compétences internes. La **cohésion d'équipe** est également cultivée au travers de moments collectifs comme le **repas de fin d'année**, les **temps forts saisonniers**, ou encore le **bulletin mensuel**, partagé à tous.

Le **plan de formation** est structuré et suivi tout au long de l'année. En 2024, les collaborateurs ont bénéficié de nombreuses sessions dans des domaines variés (Sécurité, Techniques agricoles, Mesure de l'empreinte carbone par exemple). Chaque salarié bénéficie également d'un **entretien annuel professionnel (EAP)**, moment d'échange dédié à l'évolution de sa mission et à l'actualisation de sa fiche de poste. Le bien-être au travail est soutenu par plusieurs dispositifs (Mutuelle d'entreprise familiale, tickets restaurant, prime de 13e mois, prime transport et logement pour certaines familles).

Transmettre et sensibiliser les générations futures : La propriété a de nouveau accueilli **des stagiaires, alternants** ou encore **lycéens en découverte professionnelle**, renforçant ainsi le lien intergénérationnel et la transmission du savoir-faire. Des interventions extérieures ont aussi été menées cette année pour faire découvrir les métiers de la vigne et du vin à un public plus large.

 Pilier	 Engagement	 Indicateur	 Objectif	 ODD associés
Capitaliser sur l'humain	Renforcer la sécurité et le bien-être au travail	DUERP mis à jour – Formations SST et incendie – EPI fournis – Contrôles du matériel	Protéger la santé physique et mentale des équipes	
	Former et faire progresser les collaborateurs	Plan de formation structuré. Moyenne de 14,89h de formation/ETP en 2024.	Développer les compétences et la polyvalence	
	Encourager l'accueil de jeunes et la transmission	Accueil de stagiaires, alternants, scolaires. Alternants et stagiaires longue durée (4-6 mois) ont représenté 13.33% des effectifs totaux en 2024.	Participer à la découverte des métiers et à la formation des générations futures	
	Promouvoir un cadre équitable et inclusif	56% des saisonniers fidélisés en 2024 (de CDD à CDI), avantages sociaux	Favoriser la fidélisation, l'équité et l'égalité des chances	
	Soutenir un emploi stable et local	Sur 20 salariés – 65 % vivent à moins de 20 km	Ancrer l'emploi sur le territoire et garantir des conditions durables	



3. ÊTRE À L'ÉCOUTE DE NOS CLIENTS ET CONSOMMATEURS



Être à l'écoute de nos clients et consommateurs

La relation de confiance que nous entretenons avec nos clients (professionnels comme particuliers) est un pilier fondamental de la pérennité de Lamothe-Bergeron. Cette écoute attentive se traduit par une recherche constante de **transparence**, de **qualité**, et d'**expérience client**.

La **transparence** est au cœur de notre relation avec les consommateurs. Nos garanties (mention Cru Bourgeois Supérieur, certifications environnementales et labels RSE) témoignent de notre engagement à produire des vins traçables, écoresponsables et conformes aux attentes actuelles. Des **audits de conformité** sont effectués chaque année.

La **recherche de qualité guide chacun de nos choix**, de la vigne au chai. Les travaux engagés depuis 2020 dans le vignoble portent leurs fruits, avec des raisins toujours plus qualitatifs. En mars 2024, l'arrivée d'une nouvelle maître de chai, œnologue expérimentée en vins blancs et rouges, a marqué une nouvelle étape. Son expertise a permis d'élaborer avec confiance le tout premier vin blanc du Château. Pour préserver l'intégrité de nos vins, des analyses régulières sont réalisées tout au long de leur élaboration et à la mise en bouteille, la teneur en SO₂ est maîtrisée, et l'usage de bouchons techniques DIAM garantit l'absence de goût de bouchon (TCA).

Enfin, **offrir une expérience accueillante, accessible et de qualité est au cœur de notre démarche**. Chaque année, près de 8 000 visiteurs découvrent le château à travers des formats variés. Notre politique d'accueil s'appuie sur une équipe formée, des installations adaptées à tous les publics, et une reconnaissance officielle via le label « Vignobles & découvertes ».

Engagés dans une démarche de tourisme durable, nous poursuivons l'amélioration continue de l'expérience client, à la fois sur site et en ligne. **Les retours partagés sur les réseaux sociaux, Google ou Vivino**, tout comme les avis recueillis via notre site web, **nourrissent notre écoute active qui guide l'évolution de notre offre globale**. Celle-ci s'est récemment enrichie avec le lancement du vin blanc, le développement de l'œnotourisme, de la vente directe et en ligne.

 Pilier	 Engagement	 Indicateur	 Objectif	 ODD associés
Être à l'écoute de nos clients	Transparence et traçabilité	100 % des vins avec mentions légales + CGV + garanties (audits annuels de conformité)	Maintenir la confiance des consommateurs	 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
	Démarche écoresponsable	% CMR et glyphostae. Réduction SO ₂ , bouchons DIAM, charte de dégustation.	Réduction de l'impact produit + engagement filière	 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
	Qualité de l'accueil	8 000 visiteurs/an – Accessibilité PMR – Label Vignobles & Découvertes (<i>Porté par Atout France, l'Agence du Développement Touristique de la France</i>). Note Google : 4,7/5 sur 277 avis	Maintenir un accueil sûr, inclusif et pédagogique	 8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
	Écoute active des consommateurs	SAV, suivi Google, Vivino, formulaires, retours clients Note Vivino : 3,8/5 sur 10 477 avis	Ajuster notre offre et nos pratiques selon les retours clients	 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



4. POLITIQUE D'ACHAT RESPONSABLE

Au Château Lamothe-Bergeron, la politique d'achat repose sur des principes de **traçabilité**, de **confiance** et de **partenariat durable** avec nos fournisseurs. L'objectif est clair : faire des choix d'approvisionnement qui soient cohérents avec nos engagements environnementaux, éthiques et économiques.

Des achats alignés sur nos engagements RSE : Tous les achats sont réalisés dans le respect d'une **procédure formalisée**, incluant des critères de durabilité. Une **mise en concurrence** est appliquée pour les prestations ou produits dépassant un certain seuil, avec une attention particulière portée à l'**ancrage local** et à la capacité des prestataires à intégrer une démarche RSE. Une **mise à jour** de cette procédure est en cours pour intégrer une cartographie des fournisseurs, précisant leur niveau d'engagement écoresponsable.

Favoriser la transparence et la traçabilité : La traçabilité des matières premières et matériaux est un prérequis dans la sélection de nos fournisseurs. Nous nous assurons que les produits répondent aux normes en matière d'**allergènes**, de **sécurité alimentaire**, et d'**impact environnemental**, notamment dans les domaines du packaging et du transport.

Dialoguer et s'améliorer ensemble : Une attention particulière est portée à la **relation de long terme** avec nos partenaires. Nous nous engageons à respecter nos délais de paiement et à répondre aux enquêtes de satisfaction de nos fournisseurs. En retour, nous attendons d'eux qu'ils soient sensibles à notre démarche RSE, et qu'ils participent à nos objectifs d'amélioration continue.

Lutte contre la corruption et la contrefaçon : Un **mémo interne** est transmis aux collaborateurs exposés, afin de prévenir toute situation de conflit d'intérêt ou de risque de corruption. Le **réfèrent** sur ces sujets est **Charles Lemoine**, directeur général du Château. Cette vigilance s'étend aussi à la lutte contre la contrefaçon, avec un contrôle renforcé sur les éléments d'identification (bouteilles, étiquettes, bouchons...).

 Pilier	 Engagement	 Indicateur	 Objectif	 ODD associés
Politique d'achat responsable	Intégrer des critères RSE dans le choix des fournisseurs	Mise à jour de la procédure achat – Cartographie fournisseurs en cours.	Mieux évaluer les engagements durables de nos prestataires (labels environnementaux, RSE)	
	Renforcer la traçabilité et la sécurité des achats	Contrôle des matières premières (packaging, produits œno)	Assurer la conformité sanitaire et environnementale	
	Garantir l'éthique et la transparence dans les relations	Mémo anticorruption diffusé – Référent désigné	Prévenir les conflits d'intérêt et renforcer la culture éthique	
	Construire des relations durables avec les partenaires	Fournisseurs locaux privilégiés – Suivi qualité relationnel	Co-construire une chaîne d'approvisionnement plus responsable	



5. MAINTENIR UN ANCRAGE LOCAL FORT



Maintenir un ancrage local fort

Le Château Lamothe-Bergeron s'inscrit pleinement dans le tissu local de Cussac-Fort-Médoc, avec un engagement fort en faveur de la santé, du dialogue et de l'environnement. Consciente de sa responsabilité territoriale, la propriété place la transparence, la prévention des risques et la préservation du cadre de vie au cœur de sa démarche.

Préserver la santé des riverains et des équipes : Depuis 2022, un dispositif d'information volontaire a été mis en place pour prévenir les riverains en amont des traitements phytosanitaires, via SMS, courriers et e-mails. Un formulaire de contact est à disposition pour toute question ou inscription. Sur le terrain, les produits de biocontrôle sont privilégiés et aucun produit CMR, ni glyphosate, ni insecticide* ne sont utilisés. La sécurité des salariés est également une priorité, avec des équipements adaptés, des formations régulières et des pratiques agricoles respectueuses de leur santé.

Agir localement, durablement : En 2024, 65 % des salariés vivent à moins de 20 km du domaine, favorisant les mobilités douces, le lien humain et la réactivité. Chaque fois que possible, les achats sont réalisés auprès de fournisseurs locaux, qu'ils soient agricoles, techniques ou événementiels, dans une logique de circuits courts et de réduction de l'empreinte carbone.

Partager un cadre préservé : Le parc du château est ouvert librement au public, et plusieurs événements gratuits rythment l'année (Marché des Créateurs, Week-Ends Portes Ouvertes), offrant à chacun l'occasion de découvrir la propriété dans un environnement naturel entretenu sans engrais chimiques ni désherbants.

Transmettre et soutenir : Accueillant enfants, stagiaires et jeunes du village, le château joue un rôle pédagogique dans la découverte des métiers du vin. Il soutient aussi les initiatives locales qui renforcent le lien social et culturel (Marathon du Médoc, Médocaine VTT, Soulac 1900, etc.), tout en contribuant au rayonnement des vins de Bordeaux en lien avec les institutions (CIVB, ODG, Offices de tourisme...).

*A l'exception de traitements obligatoires tels que celui contre la flavescence dorée.

 Pilier	 Engagement	 Indicateur	 Objectif	 ODD associés
Ancrage local fort	Recruter localement et soutenir l'économie du territoire	65 % des salariés habitent à moins de 20 km	Favoriser l'emploi de proximité et réduire l'empreinte transport	
	Maintenir un dialogue de proximité avec les riverains	Apéro riverains – SMS & courriers – Formulaire de contact	Renforcer la transparence et la confiance avec le voisinage, notamment par rapport aux pratiques environnementales.	
	Accueillir, transmettre et sensibiliser les jeunes	Accueil de stagiaires, scolaires, enfants du centre de loisirs	Faire découvrir les métiers et ouvrir le domaine à la jeunesse locale	
	Soutenir la vie associative et les événements du Médoc	Partenariats avec écoles, festivals, clubs sportifs, etc.	Contribuer au dynamisme culturel, social et sportif du territoire	

PERSPECTIVES

L'année 2024 a marqué une étape décisive dans notre démarche RSE. Les années à venir seront tout aussi déterminantes pour faire vivre nos engagements environnementaux et ancrer nos pratiques dans la durée.

Planter pour l'avenir

Le plan de restructuration du vignoble, amorcé par l'arrachage de 25 hectares, laisse place à une réflexion exigeante sur l'avenir de notre encépagement. Les futures plantations seront choisies pour leur résilience face au changement climatique et leur adéquation avec les nouvelles attentes sociétales : moindre dépendance aux intrants, adaptation hydrique, biodiversité des espèces. La possibilité d'introduire d'autres cultures ou usages du sol reste ouverte dans une logique agroécologique.

Objectif niveau 3 – Cultivons Demain

Après l'obtention du niveau 2 en 2023, nous visons désormais le niveau 3 du label RSE Cultivons Demain. Ce palier exigeant impose une rigueur accrue : renforcement de nos indicateurs environnementaux (phyto, eau, énergie, déchets), consolidation de nos pratiques de gouvernance, et implication continue des équipes et partenaires dans la transition écologique.

Investir avec conscience environnementale

Les investissements portés par la CAPSSA intégreront pleinement les critères de durabilité : matériels économes, énergies moins carbonées, bâtiments éco-conçus, projets de biodiversité, etc. À chaque décision, nous évaluerons les impacts environnementaux, sociaux et économiques pour construire un modèle plus sobre et résilient.

Sensibiliser et partager

Notre ancrage local s'accompagnera d'une volonté renforcée de pédagogie autour des enjeux environnementaux. Développement du tourisme durable, accueil de scolaires, parcours de visite axé sur l'agroécologie, rencontres avec les riverains : nous souhaitons faire du château un lieu vivant de sensibilisation à la transition écologique.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des **salariés, partenaires, clients, visiteurs et voisins** qui accompagnent, soutiennent et enrichissent chaque jour notre démarche.

Un merci particulier à la **CAPSSA**, propriétaire du domaine, pour sa confiance et son engagement dans une vision de long terme.

Ce rapport est le reflet d'un travail d'équipe, engagé et sincère. Merci à toutes celles et ceux qui contribuent à faire de Château Lamothe-Bergeron un lieu de production, de vie et de transition.





Contact

Château Lamothe-Bergeron

49 chemin des Graves

33460 Cussac-Fort-Médoc

Tél : +33 (0)5 56 58 94 77

contact@lamothebergeron.fr

www.lamothebergeron.fr